



Hypermarché : Je me prend la tête avec des automobilistes fumeurs qui s'en grille une des leur retour au parking après avoir fait leur courses !

Rubrique : questions et réponses | mardi 25 février 2009

Bonjour,

Pourriez vous s'il vous plaît contacter l'hypermarché XXX à Levallois afin qu'il se décide à mettre en place la signalétique rappelant l'interdiction de fumer car moi il ne m'écoute pas et chaque semaine je me prend la tête avec des automobilistes fumeurs qui s'en grille une des leur retour au parking après avoir fait leur courses !

parking souterrain évidemment :)

PS : Je crois que je vais porter plainte !

Merci

Réponse :

Si l'affichage apparent n'est pas en place, vous pouvez effectivement déposer plainte au commissariat contre l'hypermarché pour non affichage de la signalisation obligatoire ([art. R.3512-2 1°](#))